Compte rendu de l'atelier NAD – Déplacements et cadre de vie du 05 avril 2023

Présents: Anne-Sophie Legall , Genevieve Reynard , Nicole Suavet, Flavia Schepmans , Carole Leclerc Jean-Marie Bellezanne , Jérôme Pascaud , Bertrand Kania
Excusés: Marie-Claire Dugallier, Damien Jahan, Lahoucine Ibouharen

Bienvenue à Anne-Sophie Legall qui rejoint l'atelier.

Sujets abordés :

1) Partage de l'information du code de la rue par Geneviève:

Jeudi 30 mars 2023, la Mairie de Paris, en présence de Madame Anne Hidalgo, de ses adjoints et des représentants d'associations et de fédérations citoyennes, tenait une assemblée plénière de lancement du code la rue. Pacifier l'espace public en améliorant la cohabitation entre piétons,cyclistes, automobilistes et autres modes de transports via des règles claires de circulation tel est l'objectif du code de la rue.

Quelques chiffres rappelés par Madame la Maire pour l'année 2022:

- 5070 personnes ont été victimes d'accidents corporels de la circulation à Paris;
- 357 sont des accidents graves;
- 45 personnes ont été tuées.

Aussi, cette situation préoccupante mérite-t-elle d'être traitée.

Pour ce faire, le Conseil de Paris du 16 mars dernier, sur propositions de l'Assemblée citoyenne, a émis le vœu que la ville mette en place un code de la rue à l'été 2023.
Sans toutes les citer, on retiendra:

- ➔ le développement d'aménagement ou dispositifs pour faire ralentir et ou s'arrêter notamment les cyclistes devant les arrêts de bus et passages piétons;
- ➔ L'expérimentation de zones réservées aux vélos et aux piétons;
- ➔ La sensibilisation notamment des commerçants, des gardiens d'immeubles sur le respect des sorties des poubelles qui encombrent les trottoirs;
- ➔ Le renforcement des actions de contrôle, de verbalisation et de sanctions par la police municipale.
- ➔ Le recours à une campagne de communication sur le respect des règles de partage de l'espace public.

La ville de Paris s'engage à ce que l'ensemble des mesures qui figurent dans le vœu puissent être mises en œuvre. Un premier bilan sera présenté avant la fin de l'année 2023.

2) Propreté : Campagne de sensibilisation à la propreté :

a) <u>Suite à la presentation faite à la plénière ,</u>

- Lors de la réunion du groupe d'animation du GA du 14 mars 2023 , ci-joint le Cr : Il y a la possibilité de faire acceptent de faire des tirages à la mairie en A3 et 200 flyers sur la photocopieuse du conseil de quartir/

COMPTE RENDU REUNION DU 14 MA

- Le devis proposé par Baptiste est d'un peu moins de 5 € pour des affiches 40x60.

12303299.pdf

b) <u>Emplacements d'affichage</u> : Nicole a recencé les panneaux ou on pourrait afficher. (mis plus bas)

Une fois les affiches faites on peut aussi aller voir les directeurs d'ecole.

c) <u>Réunion propreté interquartier du 18 avril.</u>

Les sujets à discuter sont ceux présentés lors de la plénière.

- Actions vis-à-vis de la DPE
- Refections des toilettes des jardins publics du NAD
- Affiches et flyers : Pour cela merci à Flavia de faire la version finale des affiches et flyers pour le 11 afin qu'on puisse les présenter lors de cette reunion/

Il est aussi important de remettre la propreté à l'agenda de la maire et obtenir des informations sur les budgets et les moyens.

3) Proposition par Anne-Sophie: création d'un label commerçants embassadeurs : Pour l'obtenir il serait nécessaire qu'ils aient une formation et qu'ils utilisent l'application Dans ma rue pour leur devanture afin qu'elle soit proche. Ils pourraient également mettre à disposition des Cendriers pour megots.

Objectif : impliquer les commerçants dans une participation active à la propreté et à l'image de Paris.

. Label donné pour l'année civile, affiché sur les vitrines avec possibilité donnée aux commerçants de communiquer sur leur labellisation.
. Pour l'obtention, nécessité de participer à une formation et pour signaler toutes anomalies ds sa rue.
. Nécessité de mettre une affichette sur vitrine avec info sur l'appli « Dans ma rue »
. Obligation d'avoir à l'entrée du magasin une poubelle-cendrier à l'intérieur ou extérieur à disposition de la clientèle
. Pour les restaurants et brasserie, nécessité d'avoir des toilettes en permanence propres à disposition de la clientèle de l'établissement

- Liste des panneaux CQ de NAD recencés par Nicole .

- Élémentaire 39 rue Alexandre Dumas : un panneau CQ et un panneau Associations du côté gauche de la porte et donc bien séparés de tous les autres panneaux à droite.
2 - Élémentaire 6 av. de Bouvines : il doit y avoir un panneau CQ et un panneau Associations
3 - Élémentaire 8 Cité Voltaire : le panneau CQ est utilisé par l'affichage périscolaire de façon définitive
4 - Élémentaire rue Titon : grand panneau CQ vertical, et sans doute panneau Associations.

- Les maternelles 6 av. de Bouvines et 6 Cité Voltaire forment un groupe scolaire avec l'élémentaire. Pas de panneau.
- 2 maternelles isolées : 4 cité Souzy.
- 14 rue Faidherbe: un panneau école (mais pas CQ) et un grand pour la médiathèque. Ils prennent les affiches de plénière A4.
- panneau CQ de la rue de Charonne, au 170, je crois, sur un immeuble social, il est horizontal et pas très grand.

Compte rendu de l'atelier NAD – Déplacements et cadre de vie du 01 février 2023

Présents: Genevieve Reynard , Nicole Suavet, Jean-Marie Bellezanne , Jérôme Pascaud , Bertrand Kania
Excusés: Marie-Claire Dugallier
Absents: Flavia Schepmans, Damien Jahan, Lahoucine Ibouharen , Carole Leclerc

Bienvenue à Geneviève Reynard qui rejoint l'atelier. Geneviève est intéressée par la problématique de la mobilité et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (personnes âgées et personnes en situation de handicap).
- A l'heure où le maintien à domicile est de plus en plus plébiscité par les personne qui vieillissent; (cf; le nouveau schéma sénior 2022-2026)
- A l'heure de l'élaboration de la nouvelle stratégie parisienne handicap et accessibilité universelle 2022-2026 dont l'un des objectifs est de rendre la ville plus accessible (notamment les voieries et bâtiments...)
- A l'heure de la ville du quart d'heure qui renvoie à une nouvelle façon de concevoir la ville: "bâtir une ville plus inclusive prenant en compte les enjeux de genre, d'âge, et de handicap dans la ville et l'espace public" (cf: Révision du plan local de l'urbanisme bioclimatique),
ii paraît important que les différentes instances de concertation continuent de se saisir de cette question essentielle, qui contribue au maintien de la vie sociale et à la lutte contre l'isolement de ces publics.
Geneviève est en contact avec l'atelier Solidarité et Santé du Conseil des Séniors et le Conseil local du Handicap.

1) Actions suite à la précédente réunion.

Sujet Skate Park Avron: rendez-vous avec Monsieur Vauglin : Damien n'étant pas la , le point n'a pas avancé.

Sujet Déplacements: un rendez-vous avec Monsieur David Belliard élu du 11eme, conseiller de Paris et membre du bureau du conseil d'administration : action Jerome Pascaud pour prendre le rendez vous
A tous, rassembler les informations techniques / coupures de presse / informations chiffrées pour préparer ce rendez vous et les envoyer à Jérome.

Sujet Propreté Campagne de sensibilisation à la propreté :
Attente de la deuxième version d'affiche et de flyers . La première version était très encourageante. Une deuxième version sera présentée lors de la prochaine réunion pour finaliser ceci. Une estimation de cout est aussi nécessaire : Flavia n'étant pas la, point en attente.

2) Propreté

L'atelier va dresser un bilan de l'année écoulée et le suivi des actions orientées propreté lors de l'année 2022 et adresser ce bilan à la mairie pour suivi des actions précédentes. Action : Bertrand , faire une première version du bilan à revoir par l'atelier.

3) Pleiniere: Demande d'évolution du compte rendu + relecture.

Il a été partagé que la prochaine plénière est le 21 mars . L'atelier trouve que la prochaine date de pleiniere est trop tot et devrait être plus tardive.
De même , l'atelier demande que le relevé de décision ne soit pas exclusivement écrit par la mairie. Les presentations devraient être présentes dans le compte rendu et un membre de chaque atelier devrait pouvoir relire le compte rendu avant sa diffusion.

4) <u>Pieds d'arbre :</u>

Ci-dessous dans la photo , les pieds d'arbre qui sont désormais installés en remplacement des pieds d'arbre « personnalisés « suivant les personnes . A noter qu'ils sont ensuite remplis de terre. Les présents sont unanimes à trouver cet entourage très disgracieux et ne souhaitent pas en doter d'autres arbres.

Voici ci-dessous ce qui avait été préparé pour la dernière pleinière , mais pas présenté faute de temps et qui indiquait que l'atelier préférait ce modèle qui est présent sur le boulevard Voltaire aux alentours de la station de métro Charonne en direction de la place de la Nation.

5) <u>Prochaines réunions</u>
<u>Les dates des prochaines réunions sont les suivantes :</u>

1er mercredi de chaque mois jusqu'à Juillet : les salles sont réservées à l AGECA

Mois	**Jour**
Févier	1er février 2023 - mercredi
Mars	1er mars 2023 -mercredi
Avril	5 avril 2023 -mercredi
Mai	3 mai 2023 -mercredi
Juin	7 juin 2023 -mercredi
Juillet	5 juillet 2023-mercredi